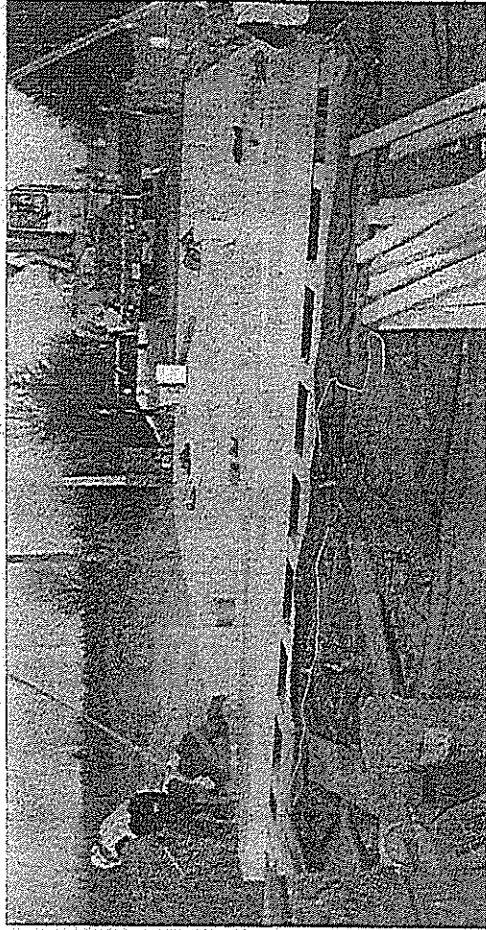


DANS LE BOIS

PIERRE-YVON BÉGIN
pybegin@laterre.ca

Pont en bois

L'idée de construire en bois fait lentement son petit bonhomme de chemin au Québec. Le ministère des Transports est en train de terminer la construction du premier pont de bois sur une route publique à Albanel, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. D'une portée de 11,6 mètres, la structure et le tablier du pont ont été réalisés par Chantiers Chibougamau avec ses poutres de bois lamellé collé. Répandue en Europe, cette utilisation du bois lamellé collé est en développement depuis deux ans au Québec. Chantiers Chibougamau a jusqu'ici érigé une dizaine de ponts en bois pour ses propres activités forestières et pour celles de son voisin en forêt, la scierie Barrette-Chapais. Ces ponts



Le ministère des Transports est en train de terminer la construction du premier pont de bois sur une route publique à Albanel, au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Bas-Saint-Laurent

forestiers, qui atteignent des portées libres de plus de 30 mètres, ont notamment permis de vérifier le bon comportement du bois dans de telles structures, tant pour sa stabilité, sa résistance que sa réaction à l'humidité et aux abrasifs. Il s'agit du même type de pièces de structure en bois lamellé collé que l'on retrouve dans des constructions récentes, tels le stade de soccer intérieur du parc Chauveau et la tour à bureaux de six étages du FondAction de la CSN à Québec. À Montréal, le complexe sportif du collège Marie-Victorin possède aussi une structure de bois.

La Conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent accueille favorablement l'investissement de 12 M\$ de Québec pour favoriser l'efficacité énergétique et la bioénergie. D'ici 2010, la CRÉ vise l'implantation d'au moins dix chaufferies centralisées à la biomasse forestière dans les communautés et institutions publiques de la région. La Coopérative forestière de la Matapédia a fait preuve d'audace en démontrant un intérêt pour le chauffage à partir de la biomasse. Un premier projet doit se concrétiser cet automne au Centre hospitalier d'Amqui, tandis que cinq autres projets sont à l'étape de l'étude de faisabilité. Par ailleurs, la CRÉ vient de conclure ses consultations portant sur les orientations de son Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. De nouvelles consultations auront lieu à la mi-novembre afin de prioriser les objectifs. Selon l'échéancier prévu, la CRÉ prévoit approuver son plan en avril prochain. Informations supplémentaires dans le

La Terre de chez nous
12 novembre 2009

site Internet : www.crebsl.org/consultation-prdirt.

Changements climatiques

À la veille de la rencontre internationale de Copenhague sur les changements climatiques, la Coalition BOIS Québec presse Québec de miser davantage sur la construction en bois pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). En commission parlementaire, la Coalition a rappelé les conclusions du Groupe d'experts environnemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le protocole de Kyoto : l'utilisation accrue du bois fait partie des solutions concrètes qui s'offrent pour abaisser les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Le GIEC et Kyoto soulignent la Coalition, reconnaissent que la biomasse, un carburant reconnu comme carbone neutre, peut remplacer les combustibles fossiles, tel le pétrole. De plus, le bois peut se substituer facilement à l'acier et au béton, des matériaux responsables de fortes émissions de GES. Président de la Coalition BOIS et doyen de la Faculté de foresterie, de géomatique et de géographie de l'Université Laval, Robert Beaugrand rappelle que le bois est le seul matériau de construction qui soit à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. « Il est le champion toute catégorie quant à la performance dans le cadre d'une analyse de cycle de vie », affirme-t-il. Chaque mètre cube de bois utilisé comme produit de remplacement à d'autres matériaux de construction, note-t-il, réduit les émissions de CO₂ dans l'atmosphère de 1,1 tonne en moyenne. Un arbre absorbe au cours de sa vie l'équivalent d'une tonne de CO₂ pour chaque mètre cube de bois produit et envoie dans l'atmosphère 0,7 tonne d'oxygène.

PHOTO : GRACIEUSITÉ DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC